

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS POUR *ARABIC SCIENCES AND PHILOSOPHY*

Le comité de rédaction de la revue *Arabic Sciences and Philosophy* reçoit des articles traitant de tout aspect des sciences et de la philosophie arabes, y compris les études comparatives, dans une perspective historique. Les articles à examiner peuvent être en français ou en anglais, et ils doivent être adressés au secrétariat de rédaction par courrier électronique à erwan.penchevre@ens.psl.eu. Le comité se réserve le droit de procéder à des modifications de forme, mais aucun changement sur le fond ne sera effectué sans agrément préalable de l'auteur.

La soumission d'un article implique qu'il n'a encore jamais été publié, ni soumis ailleurs.

La correspondance éditoriale et les livres pour recension doivent être envoyés à cette adresse :

Erwan Penchèvre, *Arabic Sciences and Philosophy*
CAPHÉS – UAR 3610 (CNRS-ENS)
45 rue d'Ulm
75005 Paris, France

1. PRÉSENTATION DE L'ARTICLE

Les articles doivent normalement compter entre 50 000 et 100 000 signes, espaces et notes incluses. Doivent être joints, sous forme d'un unique fichier PDF *anonyme* :

- titre et sous-titre, dans la langue de l'article, français ou anglais ; les appels de note n'y sont pas permis ;
- un résumé de 1 200 signes maximum, en français et en anglais ;
- le texte complet de l'article, organisé en sections, sous-sections et sous-sous-sections (seulement trois niveaux de titres de sections, donc) ;
- les éventuels remerciements formeront un court paragraphe en fin d'article ;
- expliciter toutes les abréviations lors de leur première mention ou dans une liste placée en début d'article.

Vos nom, prénom, adresse institutionnelle, numéro de téléphone, adresse de courrier électronique, et adresse postale doivent être présents dans le message adressé à la rédaction.

L'article peut contenir des tableaux et figures, mais en aucun cas plus de 10 tableaux et figures ne seront acceptés. Des instructions détaillées sur le format des tableaux et figures sont données ci-dessous.

Opter pour un traitement de texte simple, et exclure tout effet de mise en page (bannir tout saut de page manuel, espaces multiples, mise en forme automatique, retour chariot pour créer de l'espace entre paragraphes, etc.). Sous Microsoft Word ou LibreOffice, éviter les styles de caractère ou de paragraphe autres que les styles par défaut, sauf éventuellement les styles *Heading 1, 2, 3* (Titre 1, 2, 3) pour distinguer les niveaux des titres de section. Désactiver les macros et le «suivi des modifications», et éviter l'usage des couleurs. Les sources \LaTeX sont bienvenues.

Les notes de bas de page ou de fin de document doivent être numérotées de manière consécutive dans tout le manuscrit.

2. CITATIONS

Elles seront composées en italique seulement si la langue diffère de celle de l'article ; sinon, elles seront placées entre guillemets. Indiquer en note la référence bibliographique (avec mention de la page) de la source. S'il s'agit d'une traduction du texte original, le préciser et indiquer la langue d'origine et la source (auteur de l'article ou référence bibliographique précise de la traduction – de référence, de préférence – citée). Fournir le texte original en note éventuellement.

Quelques exemples de numéros de page, ligne, paragraphe :

- p. 89, l. 135;
- p. 89, § 2;
- p. 89, § 2-3;
- p. 215-216;
- f. 176^r ;
- f. 232^r-233^v.

Quand on cite fréquemment une source donnée, on peut omettre les mots «pages», «ligne», etc., à condition de l'expliquer à la première mention de cette source (par exemple, «les références renverront aux numéros de page et de ligne dans cette édition»). Une référence à la p. 89, l. 135 pourra alors être abrégée en 89.135.

3. TYPOGRAPHIE

De manière générale, dans un article en français, on appliquera les règles énoncées dans le *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale* (1990, 3^e éd., Paris, Imprimerie nationale), et, dans un article en anglais, celles du *Chicago manual of style* (2017, 17^e éd., The University of Chicago Press).

Usage des guillemets :

– dans un article en français, on utilise les guillemets français «...», aussi bien pour les titres d'articles cités en bibliographie (y compris les titres en anglais) que pour les citations, et aussi pour souligner certains mots. Les autres guillemets («guillemets anglais») pourront servir pour des citations dans les citations «... “...” ...» ;

– en anglais, on utilisera les guillemets anglais "...". Une citation dans une citation suivra le modèle : "...'...'...".

L'écriture arabe ne doit être utilisée que si elle est indispensable. En général, l'arabe doit être translittéré selon la norme DIN 31635. Les lettres *hamza* et *ʿayn* doivent être translittérées avec des demi-anneaux ° et ° (encodage Unicode U+02BE et U+02BF).

4. BIBLIOGRAPHIE

Usage des capitales dans les titres autres qu'anglais, allemands ou arabes : on suivra l'usage des documentalistes. Seules la première lettre du titre et celle du sous-titre seront des majuscules. Dans un titre en arabe translittéré commençant par un substantif précédé de l'article défini, la majuscule est seulement portée par le substantif (par exemple *al-Šifāʾ*°), sauf en début de phrase où l'article aussi portera la majuscule. Exceptionnellement, dans un titre commençant par *Kitāb*, le mot suivant aussi portera la majuscule (voir premier exemple ci-dessous).

Les références bibliographiques doivent être données en entier à la première mention dans les notes, y compris les prénoms des auteurs. On indiquera au moins le lieu et la date de publication entre parenthèses. Un titre court doit être utilisé par la suite, évitant ainsi l'utilisation de *ibid.*, *id.* et *op. cit.* Exemples :

– Al-Ḥwārizmī, *Kitāb al-Ġabr wa-al-muqābala*, éd. ʿAlī Muṣṭafā Mušarrafa et Muḥammad Mursī Aḥmad (Le Caire, 1939).

– John Beckmann, *A History of Inventions, Discoveries and Origins*, 4^e éd., trad. William Johnstone, 2 vol. (Londres, 1846), vol. 1.

– Paul Kraus, «Plotin chez les Arabes : Remarques sur un nouveau

fragment de la paraphrase arabe des *Ennéades*», *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, 23 (1941), p. 263-295.

– Otto Neugebauer, *A History of Ancient Mathematical Astronomy*, 3 vol. (Berlin et New York, 1975).

Titres courts :

– Al-Ḥwārizmī, *Kitāb al-Ġabr*, p. 90.

– Beckmann, *A History of Inventions*, vol. 1, p. 16-21.

– Kraus, «Plotin chez les Arabes», p. 265-268.

– Neugebauer, *Ancient Mathematical Astronomy*, vol. 1, p. 16-17.

5. TABLEAUX ET FIGURES

On soumettra chaque figure et chaque tableau séparément, un fichier par figure ou par tableau, numéroté comme dans l'article. Les noms des fichiers devront suivre le modèle `fig3.png`, ou `tabl5.csv`. Dans le corps de l'article, on indiquera seulement l'emplacement approximatif des figures et tableaux en écrivant entre crochets :

[Fig. 5. La légende de la figure]

[Tabl. 3. L'intitulé du tableau]

Pour les graphes et diagrammes, on conseille fortement que le fichier soit dans un format «vectoriel», si possible en SVG, ou en PDF, et en niveaux de gris (pas de couleur). À défaut, l'auteur peut nous envoyer le fichier original (un fichier par figure, impérativement), quel qu'en soit le format, et nous expliquer quel logiciel il a utilisé et comment : on essaiera de voir ce qu'on peut faire.

Pour les photographies, reproductions de mss, etc., pour une illustration en demi-page, il faut un bitmap de 12 cm de largeur maximum, et une résolution d'au moins 300 dpi, dans un format bitmap (PNG, GIF, ou bien JPEG peu compressé...), en niveaux de gris.

Les textes contenus dans les figures doivent être typographiés en Arial, Helvetica ou TeX Gyre Heros, 8 pt, et chaque figure et table doit impérativement tenir dans un bloc de 120 mm × 193 mm ou de 193 mm × 120 mm, en gardant à l'esprit que ce bloc devra aussi contenir la légende et éventuellement une ligne de crédits pour les reproductions photo et autres images sous droit (il ne faut donc pas occuper la totalité de ce bloc).

Chaque tableau doit être calibré de manière à pouvoir tenir aisément, y compris son intitulé, dans un bloc de 120 mm × 193 mm ou de 193 mm × 120 mm, quand le tableau est composé en Century Schoolbook L ou TeX Gyre Schola, 10 pt.

En aucun cas plus de 10 tableaux et figures ne seront acceptées. On numérotera les tableaux et figures consécutivement en chiffres arabes exclusivement (pas de «Fig. 4a» ni de «Tabl. 5d»). La numérotation des tableaux est distincte de celle des figures (on peut avoir par exemple 6 tableaux numérotés de 1 à 6, et 4 figures numérotées de 1 à 4).

Les contributeurs doivent obtenir l'autorisation de reproduire tout matériel pour lequel ils ne détiennent pas de droit d'auteur ; ils doivent aussi s'assurer que les remerciements appropriés sont inclus dans leur manuscrit.

6. ÉPREUVES

Les auteurs doivent conserver un exemplaire du manuscrit pour corriger les épreuves. Ils peuvent lire les premières épreuves à condition qu'ils donnent aux éditeurs une adresse à laquelle ils puissent être joints sans délai, et qu'ils retournent les épreuves corrigées à l'éditeur désigné, dans un délai d'une semaine après leur réception. Les corrections doivent normalement se limiter aux erreurs d'impression.

7. CESSION DE DROIT

Les auteurs publiant dans *Arabic Sciences and Philosophy* (ou leurs employeurs) conservent leur droit d'auteur (droit moral) et accordent à Cambridge University Press le droit de publier leur article. Ce droit commercial est cédé à titre exclusif ou non, selon que l'auteur (ou son employeur) paie ou non des frais de publication.

Les auteurs doivent remplir et renvoyer un formulaire de cession de droit dès que leur article a été accepté pour publication ; la revue ne peut pas publier sans ce formulaire. Veuillez télécharger ce formulaire (*Publishing agreement*) sur Cambridge Core (www.cambridge.org/asp).

Pour les articles en *open access*, le formulaire indique également la licence *Creative Commons* sous laquelle l'article est mis à la disposition de ses utilisateurs finaux : un principe fondamental de l'*open access* est que le contenu doit être non seulement accessible, mais aussi librement réutilisable. Les articles seront publiés sous une licence *Creative Commons Attribution* par défaut. Cela signifie que l'article peut être lu, copié et redistribué librement, et qu'il peut également être adapté à des fins commerciales ou non commerciales, à condition que la source soit mentionnée. S'ils préfèrent, les auteurs peuvent choisir un autre type de licence dans le formulaire de cession de droit.

De plus amples informations sur Cambridge University Press et la politique de l'*open access* se trouvent en ligne sur Cambridge Core.